

PROCURATION

DMI

Le(a) soussigné (e) :

NOM **IBOS**
PRENOMS **Roland Lucien Simon**
PROFESSION **Agent commercial**
DATE ET LIEU DE NAISSANCE **13/02/1948 BONREPOS Htes Pyrénées**

DEMEURANT **173 Boulevard de la Plage**
Résidence Les Bougainvilliers
33120 ARCACHON

SITUATION MATRIMONIALE **Divorcé(e)**
NOM ET PRENOMS DU CONJOINT **RODA Françoise**
DATE ET LIEU DE NAISSANCE DU CONJOINT **11/07/1948 LABOUHEYRE Landes**
DATE ET LIEU DE MARIAGE **13/03/1989 LE BOUSCAT Gironde**
REGIME MATRIMONIAL
Contrat de mariage reçu par Me
Notaire à

Date du contrat :

A, par ces présentes, déclaré **constituer pour mandataire spécial :**

La Société de Généalogie **COUTOT ROEHRIG SA** dont le siège social est à PARIS 5ème,
21, boulevard Saint Germain, représentée par :

Monsieur Guillaume ROEHRIG, Président Directeur Général, Monsieur Jean-Claude ROEHRIG, Directeur Général Délégué,
Monsieur Tristan ROEHRIG, Directeur Général Délégué ou toute personne ayant reçu délégation de
pouvoir par acte séparé, avec faculté d'agir ensemble ou séparément,

A laquelle il donne pouvoir de recueillir et liquider la succession de :

NOM **DUFFRECHOU**
PRENOMS **Raymond Roland**
SITUATION MATRIMONIALE **Veuf LOUDET Laure Marie**
EN SON VIVANT DEMEURANT A **19 chemin du Bois**
65670 ARNE Htes Pyrénées
DÉCÉDÉ(E) LE **29/01/2019 A ARNE Htes Pyrénées**

A cet effet, requérir le Notaire chargé de la succession de dresser l'acte de notoriété tel que prévu par les articles 730 et suivants du Code Civil, sauf dispositions contraires en vertu du droit local en vigueur en Alsace-Moselle (lois du 24 juillet 1921 et du 1er juin 1924, notamment son article 74).

Et, par la présente :

- 1) **PRENDRE TOUTES MESURES CONSERVATOIRES sans attribution de qualité,**
 - a) *Requérir toutes appositions de scellés, en demander la levée avec ou sans description,*
 - b) *Faire procéder à tous inventaires et à l'ouverture de tous coffres et plis cachetés,*
 - c) *Prendre connaissance de tous testaments, codicilles et donations,*
 - d) *Obtenir de tous tiers toutes indications sur tous éléments d'actif et de passif,*
 - e) *Demander en son nom et pour son compte toutes mesures judiciaires tendant à la conservation des biens.*
- 2) **PRENDRE PARTI**
 - a) *Accepter la succession soit purement et simplement, soit à concurrence de l'actif net,*
 - b) *Consentir ou contester l'exécution de tous legs, en faire ou en accepter la délivrance,*
 - c) *Demander et consentir toutes réductions,*
 - d) *Requérir et établir toutes attestations de propriété immobilière relatives à ladite succession ainsi qu'à celles qui en seraient la suite ou la conséquence.*

Vos initiales :

RI

3. GERER ET ADMINISTRER

Faire tous actes d'administration avec les pouvoirs les plus étendus et notamment :

- Retirer le contenu de tous coffres, recevoir tous titres, valeurs et toutes sommes qui présentent le caractère de revenus et de capitaux, donner quittance, faire mainlevée contre paiement de toutes sûretés quelconques.
- Faire ouvrir et fonctionner tous comptes chez toutes banques, déposer et retirer toutes sommes, tirer, acquitter et endosser tous chèques, déposer et retirer tous titres et valeurs.
- Louer tous coffres forts et exercer tous les droits y relatifs.
- Acquérir, souscrire et vendre toutes rentes, actions, obligations et tous titres quelconques cotés ou non en Bourse.
- Louer ou affermer tous biens, prendre à bail tous immeubles le tout aux charges et conditions que le mandataire avisera.
- Assister à toutes assemblées de sociétés, d'associations ou de syndicats, remplir toutes fonctions, émettre tous votes et signer tous procès verbaux.
- Représenter le constituant auprès de toutes compagnies d'assurances et notamment souscrire toutes polices et les résilier, encaisser tous capitaux décès ou assurances vie, primes ou indemnités.
- Représenter le constituant auprès de toutes administrations publiques et notamment auprès de l'administration fiscale. Souscrire à cet effet toutes déclarations, prendre toutes options fiscales, acquitter tous impôts et taxes, faire toutes réclamations et demandes gracieuses ou contentieuses et percevoir toutes restitutions de droits. Obtenir tous délais de paiement, constituer toutes garanties, consentir toutes inscriptions sur les registres fonciers ou hypothécaires.
- En cas de règlement ou de liquidation judiciaire de tous débiteurs, représenter le constituant.

4. DISPOSER :

- Acquérir, vendre et échanger à l'amiable ou judiciairement tous immeubles, tous fonds de commerces, tous titres même non cotés en Bourse, tous meubles corporels et incorporels sans exception, toutes créances, tous droits successifs et généralement tous biens quelconques, aux prix moyennant les charges et conditions que le mandataire avisera.

Toucher tous prix, en donner quittances, dispenser de toutes inscriptions même à prendre d'office.

- Faire mainlevée de toutes hypothèques, nantissements et généralement de toutes sûretés même sans paiement, consentir toutes subrogations

5. PARTAGER:

- Recueillir et liquider toute communauté ou indivision qui a pu exister, le cas échéant, entre le défunt ou son conjoint ou toute autre personne.
- Procéder à tous comptes, liquidations et partages ou actes équivalents à partage, soit à l'amiable, soit judiciairement, accepter tous lots au nom du constituant avec ou sans soulte, dispenser de toutes inscriptions, même à prendre d'office.
- Percevoir en son nom et pour son compte toutes sommes lui revenant en dépôt auprès des officiers publics, administrations, banques et compagnies d'assurances ou sociétés de placements.

6. AGIR EN JUSTICE :

- Agir en justice, au nom et pour le compte du constituant, tant en demande qu'en défense, et à cette fin, constituer tous défenseurs et auxiliaires de justice, effectuer ou requérir tous actes de procédure ou toutes mesures d'exécution.
- Compromettre et transiger.

7. DISPOSITIONS DIVERSES :

Aux effets ci-dessus, passer et signer tous actes et pièces, requérir toutes inscriptions au Livre Foncier et tous certificats d'hérédité, élire domicile, substituer et généralement faire le nécessaire.

Le mandant autorise dès à présent le mandataire à déroger au principe édicté par l'alinéa premier de l'article 1161 du Code Civil qui dispose qu'un représentant ne peut agir pour le compte de plusieurs parties au contrat ni contracter pour son propre compte avec le représenté.

Fait à : Arcachon

Le : 29.2.2020

Mots nuls Vu pour légalisation de la signature

Vos initiales Mr. Roland T.BOS.

Ecrire la mention : « Bon pour Pouvoir » et faire légaliser par la mairie votre signature.

Signature Bon pour Pouvoir

R.T. résidant à Arcachon
ARCACHON, le 29 FEV. 2020



POUR LE MAIRE
L'Adjoint délégué,

Nota : indiquer l'adresse du Centre d'Impôts dont vous dépendez : Centre des impôts de

Arcachon

